

RESISTANCE AU FEU D'UN ELEMENT DE CONSTRUCTION

Selon l'arrêté du 22 mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

PROCES-VERBAL N° RS04-010

et extension 07/1

RECONDUCTION N° 10/1

N/Ref : 26030100 - PhB/SL-369

Demandé par : **TERREAL**
CRED
Route de Revel
CS21174
11400 CASTELNAUDARY

Concernant : **Cloison en « PLACBRIC » d'épaisseur 70 mm avec enduit « CF Placbric Terreal » d'épaisseur 7 mm sur chaque face**

Date de l'essai : 25 mai 2004

Durée de validité : Ce procès-verbal délivré le 24 juin 2004
est valable jusqu'au : **25 MAI 2014**

Remarque : Sans objet.

Des extensions pourront être délivrées pendant la validité du
procès-verbal.

Marne la Vallée le, 22 novembre 2010

Le Chargé d'Etudes



Philippe BOUGEARD

Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (Arrête du 05/02/1959)
Laboratoire agréé du Ministère chargé de la Marine Marchande
et de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 83 26 | FAX. (33) 01 64 68 83 35 | www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS